

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS NON DOTÉ

TITRE DU FONDS NON DOTÉ

Bourse commémorative Marc-André-Bédard pour la promotion du droit à l'égalité

INTRODUCTION

Géant de la politique québécoise, homme de conviction et ardent défenseur des droits et libertés, Marc-André Bédard était également l'un des plus illustres diplômés de la Faculté de droit, Section de droit civil de l'Université d'Ottawa.

Originaire du Lac-Saint-Jean, Marc-André Bédard obtient sa licence en droit en 1959, avant d'être admis au Barreau du Québec l'année suivante. Il exerce la profession d'avocat à Chicoutimi jusqu'à son élection, en 1973, dans cette même circonscription, sous la bannière péquiste.

L'avocat de formation est nommé ministre de la Justice le 26 novembre 1976, poste qu'il occupe jusqu'en 1984, aux côtés de René Lévesque, dont il était particulièrement proche. Ce créateur du Conseil de la magistrature n'hésite pas à modifier la Charte des droits et libertés en 1977 pour y corriger une injustice criante : la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. En 1982, il s'attaque à une autre faiblesse du texte, à savoir le fait qu'il ne s'appliquait qu'aux nouvelles lois et non à celles en vigueur.

Ministre d'État à la Réforme électorale, leader parlementaire du gouvernement, vice-premier ministre, solliciteur général, M^e Bédard cumule, au fil des ans, des responsabilités qui témoignent de son ardeur à l'ouvrage et de l'estime que lui vouent ses collègues.

Il ne se présente pas aux élections de 1985 afin de revenir à ses premières amours : la pratique du droit. Dans les années qui suivent, il multiplie ses apports à divers conseils d'administration (Société nationale de fiducie, Fondation Universitas du Canada, Musée du Saguenay, etc.) et préside les campagnes de financement de nombreux organismes de bienfaisance, dont la Maison Jean Lapointe, la Croix-Rouge et Moisson Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M^e Bédard reçoit le prix Lutte contre l'homophobie décerné par la Fondation Émergence du Québec, de même que la médaille au mérite du Barreau du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il est fait avocat émérite du Barreau du Québec en 2007 et est décoré de l'Ordre national du Québec en juin 2013.

OBJECTIF DU FONDS

Décerner une bourse à une étudiante ou un étudiant admis à temps plein à la Faculté de droit, Section de droit civil, qui a démontré, par ses réalisations personnelles et sociales, un engagement envers le droit à l'égalité et la promotion des droits et libertés.

DÉTAILS DU FONDS

Admissibilité

La personne candidate doit :

1. avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente, le statut de personne protégée ou de personne réfugiée, ou être étudiante internationale ou étudiant international;
2. être admise à temps plein à la Faculté de droit, Section de droit civil de l'Université d'Ottawa; et
3. avoir démontré, par ses réalisations personnelles et sociales, un engagement envers le droit à l'égalité et la promotion des droits et libertés.

Valeur de la bourse :	5 000 \$
Nombre de bourses :	1
Fréquence d'attribution :	Annuelle
Programme ou cycle d'études :	Premier cycle
Responsable des demandes:	Service de l'aide financière et des bourses
Échéance des demandes :	31 mars

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible via uOZone, et doit comprendre une lettre (max. 500 mots) qui décrit les réalisations personnelles et sociales de la personne candidate démontrant son engagement envers le droit à l'égalité et la promotion des droits et libertés.